

**Baisse du traitement le 1^{er} novembre
et réduction des mesures catégorielles**

MAIN BASSE

SUR LE POUVOIR D'ACHAT



Le 1^{er} novembre 2012, le traitement net des fonctionnaires a diminué de 0,11%, en raison de la hausse de la retenue « retraite ».

C'est une baisse supplémentaire qui affecte, une fois encore, le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Au 1^{er} janvier 2013, une nouvelle hausse des retenues pour pension civile accentuera cette dégradation du pouvoir d'achat en réduisant globalement le traitement net de 0,41%, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2013.

Avec

- plus de 12 % de perte du pouvoir d'achat par rapport à l'inflation au cours des 10 dernières années,
- un gel du point d'indice depuis juillet 2010,
- une perspective d'évolution des traitements proche de zéro au vu du projet de loi de finances pour 2013,

la rémunération des fonctionnaires va donc clairement continuer de baisser.

Si l'on ajoute que, en 2013, les mesures catégorielles dans la Fonction Publique de l'État seront réduites de 50 % (blocage des avancements et réduction des promotions), c'est un véritable coup de frein qui est mis au fameux GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

Lors du dernier Comité Technique Ministériel, le 16 octobre dernier, le ministre délégué au Budget n'a d'ailleurs pas caché l'ampleur de la saignée pour les personnels des ministères financiers : « **Au delà de l'effet 2013 des mesures catégorielles mises en place ou décidées en 2012, qui représente 23,1 M€, une enveloppe de 12,7M€ permettra de mettre en œuvre des mesures indemnitaires et statutaires nouvelles en 2013** ».

Ainsi 12,7 M€ de mesures catégorielles nouvelles pour 2013 représenteront à peine 18 % de l'enveloppe 2012 (71,9 M€).

C'est un recul sans précédent des possibilités statutaires de promotion.

Pour F.O.-DGFIP, une 3^{ème} année blanche consécutive n'est pas admissible !



Le combat pour le pouvoir d'achat est le même pour le secteur public comme pour le secteur privé. Lorsque, avec 5,2 millions de fonctionnaires et agents publics dans les 3 fonctions publiques, (Etat, Territoriale et Hospitalière), l'État - premier employeur du pays - ne montre pas l'exemple, on ne voit pas ce qui inciterait les entreprises à discuter d'augmentations avec les salariés du secteur privé.

Si la dernière revalorisation du SMIC, en juillet 2012, a concerné plus de 1,1 million de fonctionnaires, c'est une preuve de la paupérisation grandissante des emplois publics.

Conjuguant la perte d'effectifs redéployés pour renforcer les missions prioritaires et la baisse de 7 % des crédits de fonctionnement, le gouvernement met en

danger les conditions de travail et l'exercice des missions de service public les plus élémentaires de la Direction Générale des Finances Publiques.

Dans ce contexte, outre l'annulation des 2023 suppressions d'emplois programmées pour 2013, l'arrêt immédiat des restructurations et des fermetures de trésoreries et le rétablissement des crédits de fonctionnement pour assurer le bon fonctionnement des services jusqu'à la fin de l'année,

F.O.-DGFIP revendique :

- une augmentation immédiate de 5 % de la valeur du point d'indice ;
- le maintien de mesures catégorielles significatives.

TOUS EN GRÈVE LE 27 NOVEMBRE 2012

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu